

Séance du 19 juin 2014

**NOTE DE PRESENTATION**

**OBJET : Affectation du résultat 2013 de la Ville**

Rapporteur : Isabelle Drancy

L'exécution du budget de la commune pour 2013 a donné lieu à la réalisation d'un excédent d'exploitation de 3 175 974,19 € qu'il convient d'affecter.

La section d'investissement (hors restes à réaliser) fait apparaître un déficit de financement de 2 431 928,22 €. A ce déficit doit être ajouté le solde net positif des restes à réaliser qui s'élève à 2 817 917,80 €. On constate donc un solde net positif de 385 989,58 € de la section d'investissement, qui ne présente donc aucun besoin de financement obligatoire.

Il est donc proposé au conseil municipal de bien vouloir décider de reprendre la totalité, soit 3 175 974,19 €, en report d'excédent à la section de fonctionnement et de l'inscrire à la nature 002 (recette) sur l'exercice 2014.